

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTRACOL

L'an deux mil vingt et un,
le 18 janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de MONTRACOL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LAFONT David, Maire.

Convocation du 11 janvier 2021.

Présents :

MMES Hélène ROUX-DIT-RICHE, Bénédicte JOURDIN, Aurélie CAVALLERO, Corinne AGIUS, Sophie JACOB-GAUTHERET,
MM. Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Frédéric REFOUVELET, Loïck YONNET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Morgan MERLE.

Excusées : Patricia CHAMBARD donne pouvoir à Hélène ROUX-DIT-RICHE, Annie CHARTREZ donne pouvoir à Martial CHEVALIER.

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Frédéric REFOUVELET.

En raison du couvre-feu imposé par l'état, la séance se déroulera à huis clos.

Monsieur le Maire présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 à tous les élus, ainsi qu'à leurs proches.

Madame Mathilde LAGRANGE, future secrétaire de mairie est présente.
Un tour de table est effectué pour que chaque élu se présente, puis vient son tour.
L'ensemble du conseil municipal lui souhaite la bienvenue.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 11/01/2021,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 8 septembre 2020,

Considérant la nécessité de supprimer l'emploi de secrétaire de mairie de 31h00 hebdomadaires sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs pour en recréer un nouveau sur le même cadre d'emploi pour une durée hebdomadaire de 35 heures à la date du 1^{er} février 2021,

Considérant, suite au dernier recrutement d'un agent technique, qu'il convient de supprimer le cadre d'emploi des agents de maîtrise et de rajouter un emploi dans le cadre des adjoints techniques,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire de supprimer l'emploi de secrétaire de mairie de 31h00 hebdomadaires sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs pour en recréer un nouveau sur le même cadre d'emploi pour une durée hebdomadaire de 35 heures à partir du 1^{er} février 2021,
- **ACCEPTE** de supprimer le cadre d'emploi des agents de maîtrise et de rajouter un emploi dans le cadre des adjoints techniques,
- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité comme suit à compter du 1^{er} février 2021.

Emplois	Nombre	Cadres d'emplois autorisés par l'organe délibérant	Nombre d'heures hebdomadaires
<u>Service administratif</u> - Secrétaire de mairie	1	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	35h00
- Accueil du public, aide au secrétariat et service annexe	1	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	19h00
<u>Service technique</u> - Ouvrier polyvalent	2	Cadre d'emploi des adjoints techniques	35h00
<u>Ménage mairie + location et ménage salle polyvalente</u>	1	Cadre d'emploi des adjoints techniques	7 h

- **AUTORISE** le Maire à procéder à toutes les formalités concernant cette modification de poste.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL :

- Il informe le conseil que début janvier, le projet cantine garderie a été présenté aux membres du SIVOSS, aux représentants de la cantine et de la garderie, ainsi qu'aux enseignants et à Madame Clotilde FOURNIER. L'ensemble des membres présents ont trouvé les scénarios intéressants, leurs apportant un confort de travail non négligeable.

Monsieur Christophe SUBTIL rappelle aux élus les deux scénarios envisagés en faisant ressortir les points positifs et plus ou moins négatifs de chacun.

Il demande au conseil de se positionner pour l'un des deux scénarios, afin de pouvoir faire avancer le dossier. Après délibération, les élus décident à l'unanimité des membres présents de conserver le premier scénario, pour un meilleur rapport qualité/prix.

L'opération pourrait se faire en deux temps, afin de bénéficier d'éventuelles subventions plus avantageuses et ne pas compromettre la capacité d'autofinancement et d'investissement de la commune, pour les prochaines mandatures.

- Il fait un point sur l'organisation mise en place au jour le jour à l'école, en raison de l'épidémie.

Il remercie les enseignants et l'ensemble du personnel pour leur efficacité en ces temps compliqués et le strict respect du protocole en vigueur.

- Concernant le foot, une réunion est prévue mercredi 20 janvier prochain si la situation sanitaire le permet.

- Un point a été fait avec Monsieur Fernando DE CARVALHO, sur les travaux à entreprendre sur l'ensemble des bâtiments communaux, suite au passage de l'organisme de contrôle VERITAS.

- Deux formations seront programmées cette année pour Monsieur DE CARVALHO, il passera son CACES 8 et suivra une formation pour acquérir l'habilitation électrique.

- Le devis de la société HEINRICH concernant le changement des volets à l'école a été validé.
- Un dossier sera envoyé à la société EPAV SERVICE ainsi qu'à la Préfecture de l'Ain pour l'enlèvement de la voiture abandonnée sur le parking de l'Etoile.
- Il fait le compte rendu de la dernière réunion du SIEA du 18 décembre dernier à laquelle il a assisté en compagnie de Monsieur Martial CHEVALIER.
- Les premiers permis de construire sur le lotissement LAVALLIERE commencent à arriver en mairie.
- Il constate le retour des squatters autour de la salle polyvalente.
- Une commission bâtiments sera à prévoir sur le mois de février 2021.

Intervention de Monsieur David LAFONT :

- Dans le cadre du projet cantine garderie, il a rencontré les trésoriers le 14 janvier dernier, accompagné de Monsieur Christophe SUBTIL et de Madame Sophie JACOB-GAUTHERET.

Le projet a été présenté aux trésoriers avec les montants estimatifs.

Il revient sur la capacité financière de la commune, l'encours de la dette et des recettes au 31 décembre 2020, et confirme qu'il serait plus raisonnable d'envisager de garder le premier scénario.

Un point sur le budget sera fait à la fin du premier trimestre 2021 pour comparer la capacité financière de la commune par rapport à celle du 31 décembre 2020.

L'Agence 01 sera peut-être sollicitée pour le montage financier.

Les travaux pourraient commencer début 2022.

- L'entreprise GIVRE est passée dernièrement pour fixer une plaque commémorative sur le monument aux morts en mémoire des anciens combattants de Tunisie, d'Algérie et du Maroc. Une cérémonie officielle sera prévue dès que la situation sanitaire le permettra.

L'entreprise GIVRE a également reposer la croix sur le chemin de la Croix.

- Il fait le compte rendu de la dernière conférence Bresse Dombes sur le Plan d'Equipement Territorial.

- Suite à cette conférence, durant laquelle il a été question, entre autre, de la refonte des sentiers pédestres, il demande aux élus si certains sont intéressés pour porter le projet sur la commune.

Madame Bénédicte JOURDIN se propose, éventuellement accompagnée par Madame Annie CHARTREZ.

- Il informe le conseil qu'il a été interpellé fin décembre pour un chien divaguant dans la commune et récupéré par un administré.

Il a contacté la fourrière animale, qui s'est déplacée dans la journée. Le service fonctionne très bien.

- Les travaux voirie 2020 sont terminés, ainsi que le débroussaillage et l'élagage.

- Il conviendra prochainement de définir le programme travaux voirie pour 2021.

Intervention de Madame Sophie JACOB-GAUTHERET :

- Lors de la réunion avec les trésoriers, ces derniers ont soumis l'idée de renégocier certains prêts afin de gagner en souplesse financière.

Rendez-vous est pris à la Banque Populaire et prochainement à la Caisse d'Epargne.

- Madame Sophie JACOB-GAUTHERET et Monsieur David LAFONT participeront à une formation Finances, organisée par l'AMF, le 29 janvier 2021 à BOURG-EN-BRESSE.

Intervention de Madame Hélène ROUX-DIT-RICHE :

- Elle fait le compte rendu de la dernière réunion du SIVOSS du 13 janvier dernier.

Dans l'ensemble, les enfants semblent bien s'adapter aux mesures sanitaires. Le protocole est bien respecté, les temps de récréation ont été allongés.

Les enseignants font remarquer la diminution d'enfants malades en général pour cette période hivernale et pour le moment, aucun cas de COVID détecté à MONTRACOL, chez les enfants.

- Elle se charge de contacter CAMPAGNOL, pour la mise à jour du site internet. Les associations périscolaires souhaiteraient déposer des informations ou un lien pour rediriger les personnes intéressées sur leur site.

- Prochaine commission communication, la semaine prochaine afin de préparer la prochaine feuille infos, de travailler sur le livret d'accueil, mais surtout sur la mise à jour du site internet.

- Des informations concernant la prise de rendez-vous pour la vaccination contre le COVID, seront déposées sur PANNEAUPOCKET.

Intervention de Monsieur David LAFONT :

Il remercie la commission communication pour le travail remarquable accompli depuis le début du mandat.

Intervention de Monsieur Morgan MERLE :

Il informe le conseil de la volonté du propriétaire du terrain impacté par le projet d'une liaison douce entre l'Etoile et le village, de poser une clôture pour protéger ses bêtes. Une rencontre sur place entre les différents protagonistes est à envisager.

Intervention de Monsieur Frédéric REFOUVELET :

Il s'étonne de recevoir moins d'informations de la Préfecture concernant la crise sanitaire, qu'au début de l'épidémie.

Intervention de Madame Bénédicte JOURDIN :

Elle remercie le Maire d'avoir déneigé dimanche dernier et d'avoir œuvré pour que la croix, chemin de la Croix, soit à nouveau à sa place.

Prochain conseil municipal mardi 23 février 2021 à 20h30.

La séance est levée à 22h30.